

Règlement du championnat des métiers, cycle WS Lyon 2024

Remarque : Conformément au principe d'égalité entre homme et femme, toutes les dénominations de personnes ou de fonctions, qu'elles soient nommées au masculin ou au féminin, s'appliquent aux deux sexes.

1 Organisateur

Der *Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten* (VSSM) organise, en coopération avec la *Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie* (FRECEM) les qualifications aux WorldSkills (Championnats du monde professionnels).

2 Concours des métiers

L'objectif du concours des métiers est non seulement de promouvoir la relève professionnelle, mais également de présenter le métier de menuisier et d'ébéniste, à un large public.

Il offre aux jeunes du métier la possibilité de mesurer leurs compétences lors d'un concours équitable et de se préparer à « l'examen partiel » de fin de 3^{ème} année d'apprentissage. La possibilité de participer aux WorldSkills (Concours mondial des métiers) est offerte aux deux meilleurs participants.

3 Conditions de participation

Sont autorisés à participer au cycle WS les apprentis menuisier et ébéniste CFC / AFP et jeunes menuisiers et ébénistes nés après le 1er janvier 2002.

Les apprentis menuisiers et ébénistes plus âgés peuvent également participer au championnat de section indépendamment de l'année de naissance. Ces concurrents ne peuvent pas se qualifier pour les autres niveaux en raison du règlement de WorldSkills. (Les concurrents ne doivent pas avoir plus de 22 ans l'année des WorldSkills.)

4 Directives

Le règlement inclut les directives suivantes pour les diverses étapes du concours :

- Directives des championnats de sections
- Directives des championnats de menuisier et ébéniste
- Directives du championnat de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes
- Directives du championnat suisse

Des représentants des fédérations FRECEM et VSSM élaborent ensemble les directives pour les championnats cantonaux, les championnats des menuisiers et ébénistes, les manifestations de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes et le championnat suisse. Ces directives définissent les tâches et les bases pour l'évaluation par le jury.

Les documents seront édités en trois langues (allemand, français et italien).

5 Publication et inscription

5.1 Championnats de sections

La publication et la convocation pour les championnats de sections s'effectuent par les sections. Après les sélections, les sections annoncent à la FRECEM/VSSM, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021, les candidats remplissant les conditions de participation à l'étape suivante.

5.2 Championnats régionaux des menuisiers et des ébénistes

La FRECEM et le VSSM convoquent les candidats pour les championnats des menuisiers et ébénistes.

5.3 Equipe nationale des menuisiers et des ébénistes

La FRECEM et le VSSM convoquent les candidats pour les concours et les sessions d'entraînement de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.

5.4 Championnat suisse

La FRECEM et le VSSM convoquent les candidats pour le championnat suisse.

6 Déroulement

6.1 Championnats de sections

La tâche du concours sera exécutée dans les centres régionaux de formation ou en public durant la période d'août **et à fin décembre** et **durera un jour par candidat**.

Pour cette étape, les experts seront désignés et convoqués par les sections elles-mêmes.

Si aucun championnat de section n'est organisé par une section, cette dernière peut annoncer les deux meilleurs apprentis à la FRECEM/VSSM pour le championnat des menuisiers et ébénistes.

La sélection pour les championnats des menuisiers et ébénistes s'élève à 90 apprentis/jeunes menuisiers et ébénistes au maximum pour toute la Suisse.

En cas de retrait de l'un des candidats avant le championnat des menuisiers et ébénistes, la section peut désigner un nouveau candidat.

La désignation d'un nouveau candidat est à présenter à la FRECEM/VSSM avant les championnats des menuisiers et ébénistes.

6.2 Trois championnats des menuisiers et ébénistes

La convocation pour les championnats des menuisiers et ébénistes se fait par la FRECEM/VSSM. Les candidats seront convoqués par écrit.

La tâche du concours sera réalisée durant la période entre **janvier et avril** en public lors de trois manifestations importantes ou dans un centre de formation. La durée est de **deux jours par candidat**. Les manifestations sont réparties par régions, dont l'une en Suisse romande.

Les experts sont convoqués par la section où se déroule la manifestation, le chef-expert est désigné par la FRECEM/VSSM. Le collège d'experts procède à la sélection des candidats pour l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes sur la base des résultats des trois manifestations régionales.

Dès lors, l'équipe nationale se compose de la manière suivante :

- Suisse alémanique / Tessin six candidats
- Suisse romande trois candidats

Si l'un des candidats sélectionnés renonce à sa participation aux manifestations de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes, le candidat suivant sur la liste du championnat des menuisiers et ébénistes sera désigné pour le remplacer.

La désignation d'un nouveau candidat doit s'effectuer avant le début du 1^{er} événement de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.

6.3 Equipe nationale des menuisiers et ébénistes / sessions d'entraînement

Les neuf meilleurs menuisiers/ères et ébénistes composeront l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.

- Ils se mesureront entre eux lors de trois manifestations (Foires pour l'habitat, expositions professionnelles, jubilés d'entreprises, etc...) durant la période de **mai à août** et accumuleront des points pour le classement.

Les résultats obtenus seront cumulés dans un classement. Les points de ce classement seront pris en compte pour le résultat final du championnat suisse.

- Les membres de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes participeront à des sessions d'entraînement sous les instructions d'un entraîneur durant la période de **mai à août**.

Au besoin, les membres de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes seront à disposition des sponsors et de la FRECEM/VSSM pour des actions de communication et des représentations publiques.

6.4 Championnat suisse

Les neuf participants de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes disputeront le championnat suisse. Cette compétition durera pour chaque candidat trois-quatre jours, dont 11-16 heures seront consacrées aux tâches d'ébénisterie et 11-16 heures aux tâches de menuiserie en bois massif. A l'exception de l'outillage manuel et des petites machines, l'organisateur est responsable de la mise à disposition des infrastructures. Le meilleur ébéniste et le meilleur menuisier du championnat suisse des menuisiers et ébénistes représenteront la Suisse aux WorldSkills.

Au besoin, les participants du championnat suisse des menuisiers et ébénistes sont à disposition des sponsors et de la FRECEM/VSSM pour des actions de communication et des représentations publiques.

6.5 Sessions d'entraînement pour les WorldSkills

Durant la phase de préparation pour les WorldSkills, les deux candidats seront formés par les instances suivantes :

- SwissSkills
- Experts internationaux du métier pour les concours des métiers (FRECEM/VSSM)

Pour pouvoir participer aux WorldSkills les concurrents doivent remplir les critères suivants :

- Participation à toutes les manifestations des SwissSkills ayant un rapport avec les WorldSkills.
- Participation sans exception à tous les entraînements organisés par la FRECEM/VSSM. L'ampleur des entraînements sera convenue avec les experts internationaux.
- Pendant l'année de la compétition, l'investissement professionnel du menuisier/ébéniste est conséquent. Des absences prolongées (voyages, séjours à l'étranger, service militaire, etc...) ne sont pas propices à une bonne préparation.

En cas de non-respect de ces critères, la participation du candidat au championnat mondial des métiers peut être révoquée.

7 Tâches

7.1 Championnats de sections

Le niveau de difficulté de la tâche pour les sélections régionales est équivalent à celui de l'examen partiel. Les domaines „travaux préparatoires et travaux manuels, travaux avec les machines portatives, travaux avec les machines stationnaires“ seront évalués. La tâche, comportant autant des éléments de menuisier que d'ébéniste, aboutira à un objet utilitaire. **Un jour** est compté pour la réalisation. La FRECEM/VSSM met à disposition la tâche avec les divers documents et plans.

7.2 Trois championnats régionaux des menuisiers

La tâche pour les championnats des menuisiers et ébénistes répond aux exigences des WorldSkills et consiste en la réalisation d'une pièce en l'espace de **deux jours**. La FRECEM/VSSM met à disposition la

tâche avec les critères d'évaluation, les documents de travail et les plans. Les participants prennent connaissance de la tâche juste avant la compétition.

Les candidats apportent eux-mêmes le matériel.

7.3 Equipe nationale des menuisiers et ébénistes

Les tâches pour l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes répondent aux exigences des WorldSkills. Le temps de réalisation accordé est d'un jour par pièce. La FRECEM/VSSM met à disposition la tâche avec les critères d'évaluation, les documents de travail et les plans. Les participants prennent connaissance de la plupart des tâches juste avant la compétition.

Le matériel pour chaque événement est fourni sur place par l'organisateur concerné. Les candidats apportent eux-mêmes le matériel pour les trois entraînements.

7.4 Championnat suisse

Les tâches du championnat suisse, au niveau de la difficulté et de l'ampleur, sont basées sur les exigences du concours international des métiers. Le matériel sera remis aux candidats avant la compétition. Menuisiers et ébénistes devront réaliser, **chaque fois** en l'espace de **11 à 16 heures**, des pièces dans les deux domaines professionnels.

7.5 Sessions d'entraînement pour les WorldSkills

Les tâches pour les entraînements, au niveau de la difficulté et de l'ampleur, sont basées sur les exigences du concours international des métiers. Les candidats ont à réaliser des pièces de menuiserie, et d'ébénisterie, tout comme des fragments.

8 Powerschreiner

La discipline spéciale « Powerschreiner » se déroulera en tant que concours supplémentaire dès l'étape « Equipe nationale des menuisiers et ébénistes ». Le but est de réaliser, dans un laps de temps aussi court que possible, une construction complexe en bois. Le temps et la qualité seront évalués.

8.1 Powerschreiner en équipe nationale des menuisiers et ébénistes

Lors de chacune des trois compétitions de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes, un fragment Powerschreiner sera également évalué. Ces fragments seront examinés et évalués par des experts internationaux.

Les points obtenus au Powerschreiner seront additionnés aux points de la compétition du jour. Le total de ces points donnera le classement propre à chacune de ces manifestations.

Le 20% du total des points obtenus aux classements des trois manifestations sera pris en compte lors du championnat suisse dans chacune des orientations professionnelles, menuisier ou ébéniste.

Durant les sessions d'entraînement qui se dérouleront sous la supervision d'un entraîneur, des fragments Powerschreiner seront également exercés.

8.2 Powerschreiner lors du championnat suisse.

Lors du championnat suisse, l'épreuve « Powerschreiner » sera une discipline à part. Chaque jour, un fragment Powerschreiner sera réalisé. Ces fragments seront examinés et évalués par des experts internationaux.

Les points obtenus au Powerschreiner seront additionnés et comptabilisés dans un classement séparé. Le gagnant du classement du Powerschreiner sera récompensé d'un prix en espèces.

Les points obtenus au Powerschreiner ne seront pas pris en compte dans le classement des deux orientations professionnelles menuisier ou ébéniste.

9 Evaluation

9.1 Championnats de sections

Les critères d'évaluation, élaborés par la FRECEM/VSSM, seront remis aux sections avec la tâche.

9.2 Trois championnats régionaux des menuisiers et ébénistes

Au fur et à mesure des éliminatoires, des évaluations seront effectuées par des experts internationaux, selon des critères internationaux. C'est sur la base de ces évaluations que seront sélectionnés les candidats pour l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.

9.3 Equipe nationale des menuisiers et ébénistes

Au fur et à mesure de la compétition, des évaluations seront effectuées par des experts internationaux, selon des critères internationaux.

Les résultats obtenus lors de ces manifestations seront notés en points, lesquels entreront dans un classement (liste des meilleurs résultats). Les résultats obtenus lors de ces trois manifestations seront pris en compte pour le résultat du championnat suisse.

9.4 Championnat suisse

L'évaluation s'effectuera selon des directives internationales par des experts du concours international des métiers et ceci tout au long du championnat suisse. C'est sur la base de cette évaluation et des points que les candidats ont accumulés lors des manifestations de l'équipe nationale des menuisiers que le vainqueur (champion suisse) pour chaque orientation professionnelle, menuisier et ébéniste, sera désigné pour représenter la Suisse aux WorldSkills.

9.4.1 Règle spéciale pour double vainqueur

Vu qu'une comparaison objective n'est pas possible entre les deux orientations professionnelles menuisier et ébéniste, la règle suivante sera appliquée au cas où un candidat sort vainqueur aux deux épreuves :

- Si un participant est vainqueur dans les deux orientations professionnelles (menuisier et ébéniste) dans le championnat suisse, il ne pourra représenter la Suisse aux WorldSkills que dans l'orientation professionnelle où il aura obtenu le plus d'écart de points par rapport au deuxième mieux placé. Le deuxième mieux placé sera automatiquement le représentant aux WorldSkills pour l'autre orientation professionnelle.

Ceci permet d'assurer que le meilleur candidat par orientation professionnelle représente la Suisse aux WorldSkills.

9.5 Sessions d'entraînement pour les WorldSkills

L'entraînement sera dirigé par des experts du concours international des métiers. Il ne sera pas procédé à des évaluations, mais les candidats seront en permanence rendu attentifs aux éventuelles sources d'erreur.

10 Prix en espèces

Des prix en espèces sont à disposition pour le championnat suisse. La distribution des prix se fera par la FRECEM/VSSM à l'issue de l'évaluation finale.

11 Réclamations

Toute réclamation à l'encontre des décisions des experts est à envoyer à la FRECEM/VSSM, secteur formation professionnelle, par courrier recommandé dans les dix jours après la publication des résultats, en précisant les motifs.

Seules des réclamations pour décision arbitraire ou abus de pouvoir pourront être invoquées.

La décision de la FRECEM/VSSM est définitive, les voies de recours sont exclues.

12 Coûts / financement

12.1 Championnats de sections

La tâche ainsi que le matériel d'information sont élaborés par la FRECEM/VSSM et mis à disposition des sections.

Le canton se charge des experts, des locaux, du matériel, des convocations et de l'organisation sur place. Aucune perte de gain ne sera versée.

Les trois meilleurs candidats recevront un prix de reconnaissance de la part de la FRECEM/VSSM.

12.2 Championnats régionaux des menuisiers

Les associations FRECEM/VSSM élaborent les tâches, mettent à disposition le chef-expert ainsi que les moyens de communication et participent aux coûts des infrastructures.

La région organisatrice met à disposition les experts locaux, l'espace nécessaire, l'aide pour l'organisation sur place (voir accord et règlement avec la FRECEM) et l'outillage général.

Les coûts du matériel sont à la charge des participants aux championnats des menuisiers et ébénistes.

Aucune perte de gain ne sera versée.

12.3 Equipe nationale des menuisiers et ébénistes

Les associations FRECEM/VSSM élaborent les tâches, mettent à disposition le chef-expert ainsi que les moyens de communication.

L'organisateur de la manifestation met à disposition les experts locaux, l'espace nécessaire, l'aide pour l'organisation sur place (en accord avec la FRECEM et le matériel nécessaire pour la compétition. Les participants prennent en charge les coûts du matériel pour les trois entraînements.

Aucune perte de gain ne sera versée.

12.4 Championnat suisse

L'organisateur (FRECEM/VSSM) prend en charge la préparation des tâches et des ateliers, ainsi que le déroulement du championnat et de l'entraînement.

De plus, des moyens de communication seront créés par la FRECEM/VSSM.

13 Renseignements / informations

Des renseignements complémentaires ainsi que la documentation nécessaire peuvent être obtenus auprès de :

VSSM

Bereich Berufsbildung

Sandro Mächler
Gladbachstrasse 80
Postfach
8044 Zürich

Tel 044 / 267 81 26
E-Mail sandro.maechler@vssm.ch
Internet www.schreiner.ch/ws

FRECEM

Gilles Dumuid
Chemin de Budron H6

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tel 021 / 552 35 65
E-Mail dumuid@frecem.ch

Liens utiles pour les championnats internationaux des métiers :

VSSM www.schreiner.ch/ws

FRECEM www.frecem.ch

World-Skills www.worldskills.com
Swiss-Skills www.swiss-skills.ch

14 Annexes

14.1 Convention de sponsoring dès l'étape du championnat national des menuisiers

Dans la convention de sponsoring, chaque membre de l'équipe nationale signe une convention relative aux droits et obligations envers les sponsors nationaux.